



29 10 2021

Communauté de
communes du
Pays d'Iroise

OBJECTIFS DE QUALITE PAYSAGERE - ANNEXES



LE PLAN PAYSAGE D'IROISE

PHASE 2

COMPTES RENDUS DE LA
LA CONCERTATION

Maitre d'ouvrage

Communauté de Communes du Pays d'Iroise
Immeuble l'Archipel,
Zone de Kerdrioual
29290 LANRIVOARE
Téléphone : 02 98 84 28 65
Courriel : accueil@ccpi.bzh



Maitre d'œuvre

A3 PAYSAGE
Architecte Paysagiste DPLG
330 Rue Joséphine Pencalet
29200 BREST
Tél : 02 98 38 03 03
Courriel : contact@a3paysage.com



ANNEXES

Compte-rendu des temps de concertation

- **Annexe 01 : 27 05 2021** Compte rendu réunion 'Rendez-vous Thématique'
- **Annexe 02 : 02 06 au 06 06 2021** Compte rendu concertation sur les marchés
- **Annexe 03 : 22 06 2021** Compte rendu atelier Elus
- **Annexe 04 : 08 07 2021** Compte rendu des retours du questionnaire en ligne

PLAN DE PAYSAGE DU PAYS D'IROISE

ANNEXE 01 : 27 05 2021

Compte rendu réunion 'Rendez-vous Thématique'

Maitrise d'ouvrage :

Communauté de communes du Pays d'Iroise

Maitrise d'œuvre mandataire :



A3 PAYSAGE

330 rue Joséphine Pencalet

29200 BREST

☎ 02.98.38.03.03

Participants :

ELABORATION DU PLAN DE PAYSAGE DE PAYS D'IROISE COMMUNAUTE

Réunion de travail du GTT du jeudi 27/05/2021 à 14h

NOM	Prénom	Fonction	Emargement
Barbeau	Gaëlle	A3 Paysage	
VIALA	Charles	CAUE Paysagiste	
RETHVE	Olivier	DDTM/S. Aménagement	
LE PAGE	Françoise	DREAL S. Patrimoine Naturel	
NOUJIER	Gilles	CCPI VP	
GOUEZ	YANN	SERC	
THOMAS	Olivier	ABF	
Caroff	Elisabeth	CA.	
le Roy	Marie-Charlotte	DITA CCPI	

Objet de la réunion :

Atelier de réflexion pour la phase 2 du Plan de Paysage 'Objectifs de Qualité Paysagère'

Points abordés :

- Tour de table
- Rappel du contexte par Gilles Mounier
- Rappel sur les actions de concertation en phase 1 par Marie-Charlotte Le Roy
- Retours sur le diagnostic : les participants ont reçus en amont le rapport de diagnostic. Ils sont invités à donner leur retour avant de passer à l'atelier de la phase 2.
 - CAUE : retours fait déjà précédemment : Manque le sujet des ports, désaccord sur la définition des unités paysagères et le niveau de détails et de définition notamment sur le tissu urbain.

Réponse CCPI et A3 Paysage : conscience que tous les sujets ne sont pas approfondis mais il a fallu mettre une limite pour que l'étude reste lisible et appréhendable. Néanmoins on ne s'interdit pas lors du plan d'action de détailler des points qui ressortiraient comme prioritaires.
 - DDTM : Il y a des opérations 'petite villes de demain' sur plusieurs communes du territoire.

- Olivier Thomas (ABF) : la problématique de la signalétique n'est pas abordée dans le diagnostic. C'est un sujet qui va ressortir avec les règlements locaux de publicité.

- Principe de l'atelier :

L'exercice sera le même que celui proposé aux habitants lors des marchés, du questionnaire en ligne et aux élus lors du copil. Les différents sujets ressortis du diagnostic sont organisés en trois thématiques principales : la synergie entre les activités et le paysage en milieu rural, l'urbanisation en milieu rural et le patrimoine naturel et historique. Un sujet peut bien sur être corrélé à l'ensemble de ces thèmes (exemple du bocage, ou de l'arbre). Dans chaque thème des problématiques et des orientations sont proposées, il faut choisir ce qui semble prioritaire.

Pour préfigurer la phase 3 et les actions que peuvent demander les orientations qui seront choisies, il est également proposé des leviers d'actions possibles. Les participants peuvent sélectionner un levier qu'il leur semble important d'activer et un levier qui soulève des questions ou inquiétudes.



- Echanges durant l'atelier :

Au sujet du travail sur le renouvellement des arbres et le réchauffement climatique : l'usage d'espèces exotiques n'est pas obligatoirement la bonne

solution. Il y a des études sur la capacité génétique des espèces à s'adapter. > Dans ce sens il y a un programme sur les espèces locales en cours.

Pratique agricole moins consommatrice d'espace : l'intitulé de la piste d'action peut être mal comprise pouvant faire penser à de l'intensification pour prendre moins de places plutôt qu'un travail avec des exploitations de plus petites tailles.



Au sujet des arbres : Les arbres sont souvent un sujet de complication et de plaintes. Il y a beaucoup d'abattages.

Le patrimoine vernaculaire est à prendre au sens large avec le parcellaire ancien, les jardins, les micro-paysage des fermes non remaniées... La toponymie est également à considérer. Voir s'il n'y a pas déjà eu de mission d'inventaire sur ce secteur.

Au sujet de la protection des espaces sensibles : Exemple du camping sur les dunes de Lampaul sur un secteur peu défini.

Pour les campings il faudrait prévoir des zones de retrait par rapport au recul du trait de cote (loi climat et résilience en cours).

La pointe Saint-Mathieu est en cours de classement.

Au sujet des antennes : elles ne font l'objet que d'une déclaration préalable. Il n'y a alors qu'un mois pour valider ou non le projet. Une fois la décision prise on ne peut pas la retirer. Lors de leur installation il y a un grillage autour et souvent démolition de talus pour accéder/mettre la clôture. Il faudrait un mini-schéma. C'est un problème en cours, le plan paysage et le PLU seront en retard pour agir. Il faudrait peut être mieux faire une modification de PLU en cours.

Positionnement des antennes dans les clochers : peu souhaitable, déjà eu des

expériences d'incendie.

Il y a aussi des plus petites antennes pour transmission compteurs etc.. qui apparaissent un peu partout sur les bâtiments.

On peut voir également apparaître des conteneurs de stockage d'énergie un peu partout à proximité des réseaux. Ils sont refusables en secteur loi littoral mais pas ailleurs.

Plourin : projet de ferme photovoltaïque sur ancienne décharge.

La fibre sur les poteaux est également un problème : elle n'est pas garantie par les assurances et posée sur les anciens supports. Pour éviter les coûts d'une éventuelle réparation en cas de chute de branches ou d'arbres, les arbres à proximité sont élagués ou abattus.

Exemple de limites d'urbanisation franche sans transition à Plougonvelin.

Exemple de Clohars-Fouesnant dans la conservation des talus arborés autour et au sein de l'urbanisation. Fouesnant également, le couvert arboré dense permet d'intégrer une forte densité d'habitations.

Au final le sujet de l'arbre ressort de façon récurrente sur les différents thèmes.

Une formation 'flash' sur l'arbre en trois modules est prévue à l'automne sur le sujet avec le CAUE (Connaissance – Taille – Renouvellement)

Aller voir sur la plateforme d'observation des paysages de Bretagne, on y retrouve Saint-Renan.

Proposition de passage les 22/23 juillet du paysagiste de l'état Thierry Laverne le jeudi après-midi ou vendredi. Il est déjà venu à Plouarzel.

Résultats atelier :

Thème 01 : Synergie entre les activités et le paysage en milieu rural

SELON VOUS QUELLES SONT LES SUJETS PRIORITAIRES?

	Les problématiques des évolutions en cours	Objectif d'inflexion de l'évolution	VOS SUJETS PRIORITAIRES :	
				Choix comme sujet prioritaire
				Choix comme sujet important
A	Évolution du bocage, marqueur paysager et support des continuités écologiques	Sauvegarde voir restauration du maillage bocager		
			1	X
B	Intégration des nouvelles infrastructures pour l'énergie et les communications prégnantes dans le paysage	Intégration des nouveaux équipements dans le paysage	2	XX
			2	XX
C	Intégration et anticipation de l'agrandissement des bâtiments d'exploitations agricoles	Intégration des nouvelles échelles des bâtiments dans le paysage	1	X
			1	X
D	Devenir pour les bâtiments et terrains d'exploitations agricoles inusités devenant des friches	Trouver un devenir pour ces sites	1	X
E	Protection et valorisation des sentiers ruraux	Sauvegarde voir développement des sentiers ruraux		

Thème 02 : L'urbanisation en milieu rural

SELON VOUS QUELLES SONT LES SUJETS PRIORITAIRES?

	Les problématiques des évolutions en cours	Objectif d'inflexion de l'évolution	VOS SUJETS PRIORITAIRES :	
				Choix comme sujet prioritaire
				Choix comme sujet important
1	Urbanisation : de l'étalement urbain sur les milieux naturels et agricoles à la densification	Arrêt de la consommation d'espaces	1	X
2	Qualification des limites d'urbanisation	Requalifier les transitions existantes, intégrer le traitement des franges aux futurs projets	2	XX
			2	XX
3	Qualification des entrées de villes	Requalifier les entrées de ville et zones d'activités <i>+ zones commerciales</i>	2	XX
			1	X
4	Intégration des infrastructures prégnantes dans le paysage	Assurer un niveau qualitatif supérieur à l'intégration des équipements et au traitement des abords et stationnements		
5	Qualification et harmonisation dans les choix constructifs des habitations et de leurs abords	Assurer un niveau qualitatif supérieur aux réalisations privées		
			1	X
6	Les espaces verts : un enjeu de qualité de vie en zone urbanisée	Maintenir et renforcer le maillage des espaces verts <i>+ développement agriculture urbaine</i>		

(en bleu ajouts écrits sur le panneau)

PARMI CES LEVIERS D' ACTIONS LESQUELS VOUS SEMBLENT IMPORTANT A ACTIVER? LESQUELS AU CONTRAIRE VOUS INQUIÊTE?

Programme de traitement des franges urbaines : travail sur le bocage, intégration de boisement		Requalification des abords des zones d'activités		Quota d'espaces verts associés aux aménagements et espaces de stationnements		Politique 'zéro consommation d'espace'		Densification des secteurs urbanisés	
		1	1			1	1	1	1
		X				X		X	X
Sensibilisation des habitants		Règlement des lotissements (choix forme de bâti, type de clôture...)		Aménagement des entrées de ville		Division parcellaire		Limitation des imperméabilisations d'espaces	
		1							
		X							

Levier d'action prioritaire	Sujet d'inquiétude

D'autres idées ?

Non renseigné

Thème 03 : Le patrimoine naturel et historique

SELON VOUS QUELLES SONT LES SUJETS PRIORITAIRES?

	Les problématiques des évolutions en cours	Objectif d'inflexion de l'évolution	VOS SUJETS PRIORITAIRES :	
				Choix comme sujet prioritaire
				Choix comme sujet important
a	Un territoire attractif riche d'un patrimoine maritime reconnu et d'un patrimoine terrestre à valoriser	Maintenir/renforcer la qualité du littoral, renforcer la qualité et la reconnaissance des terres		
b	Anticipation des phénomènes naturels qui fragilisent les espaces	Anticiper les phénomènes inévitables : érosion, réchauffement climatique	1	X
			1	X
c	Gestion des phénomènes anthropiques qui fragilisent les espaces	Rétablir les pratiques pour maintenir l'ouverture des paysages Protéger/restaurer les milieux sensibles	2	XX
			2	XX
d	Les arbres : des marqueurs forts de l'identité du territoire menacés et peu reconnus	Améliorer la (re)connaissance de ce patrimoine, anticiper son évolution	1	X
e	Le patrimoine vernaculaire : un ancrage culturel à mettre en valeur <i>+ toponymie</i> <i>+ agencement historique (parcellaire tradi..)</i>	Améliorer la (re)connaissance de ce patrimoine, ancrer les aménagements dans ces éléments de patrimoine	1	X

(en bleu ajouts écrits sur le panneau)

PARMI CES LEVIERS D' ACTIONS LESQUELS VOUS SEMBENT IMPORTANT A ACTIVER? LESQUELS AU CONTRAIRE VOUS INQUIÊTE?

Recul des stationnements côtiers	Renaturation des sites menacés par l'érosion	Plantations tests pour anticiper les effets du réchauffement climatique	Action d'inventaire du patrimoine	Renforcement protection des sites
			1	
			x	
Actions d'inventaires des arbres et ensembles végétaux remarquables	Sensibilisation des habitants et visiteurs	Coordination d'actions associatives/participatives	Protection des éléments au PLUI	Rétablissement activité pastorale dans les milieux qui se ferment
	1		1	1
	x		x	x

Levier d'action prioritaire	Sujet d'inquiétude

D'autres idées ?

Non renseigné

Le présent compte-rendu a été rédigé par Gaëlle Barbeau (A3 paysage) en date du 08 06 2021

PLAN DE PAYSAGE DU PAYS D'IROISE

ANNEXE 02 : 02 06 au 06 06 2021

Compte rendu concertation sur les marchés

Maitrise d'ouvrage :

Communauté de communes du Pays d'Iroise

Maitrise d'œuvre mandataire :

A3 PAYSAGE



330 rue Joséphine Pencalet

29200 BREST

☎ 02.98.38.03.03

Avec des panneaux thématiques, les participants sont invités à réfléchir aux orientations pour leur paysage de demain via un exercice de priorisation :

Les différents sujets ressortis du diagnostic sont présentés organisés en trois thématiques principales : la synergie entre les activités et le paysage en milieu rural, l'urbanisation en milieu rural et le patrimoine naturel et historique. Dans chaque thème des problématiques et des orientations sont proposées, les personnes sont invités à choisir un sujet qui leur semble prioritaire et un sujet qui leur semble aussi important, et à partager leur ressenti et leurs idées.

Optionnellement, pour préfigurer la phase 3 et les actions que peuvent demander les orientations, il est également proposé des leviers d'actions possibles. Les participants peuvent sélectionner un levier qu'il leur semble important d'activer et un levier qui soulève des questions ou inquiétudes. Cette question a rarement été renseignée la première partie étant déjà dense pour les participants.

L'exercice est le même que celui proposé en ligne, aux partenaires techniques et aux élus lors du copil.

Présence sur les marchés:

Vendredi 2/06/2021 16h00-18h00 Marché de Milizac-Guipronvel

Jeudi 3/06/2021 9h00-13h00 Marché de Lampaul-Plouarzel

Vendredi 04/06/2021 9h00-13h00 Marché de Ploudalmézeau

Samedi 05/06/2021 9h00-13h00 Marché de Saint-Renan

Dimanche 06/06/2021 9h00-13h00 Marché de Plougouvelin



Milizac-Guipronvel

Résultats atelier :

Thème 01 : Synergie entre les activités et le paysage en milieu rural SELON VOUS QUELLES SONT LES SUJETS PRIORITAIRES?

	Les problématiques des évolutions en cours	Objectif d'inflexion de l'évolution	VOS SUJETS PRIORITAIRES :		Milizac-Guipronvel	Lampaul-Plouarzel	Ploudalmézeau	Saint-Renan	Plougouvelin
			Choix comme sujet prioritaire	Choix comme sujet important					
			Total participations marchés						
A	Évolution du bocage, marqueur paysager et support des continuités écologiques	Sauvegarde voir restauration du maillage bocager	36	4	4	8	6	14	
			8		1	3		4	
B	Intégration des nouvelles infrastructures pour l'énergie et les communications prégnantes dans le paysage	Intégration des nouveaux équipements dans le paysage	10		1	6		3	
			13	2	3	1	1	6	
C	Intégration et anticipation de l'agrandissement des bâtiments d'exploitations agricoles	Intégration des nouvelles échelles dans le bâtiment dans le paysage	2					2	
			7		2	2		3	
D	Devenir pour les bâtiments et terrains d'exploitations agricoles inusités devenant des friches	Trouver un devenir pour ses sites	5		1	1		3	
			10	2		4	2	2	
E	Protection et valorisation des sentiers ruraux	Sauvegarde voir développement des sentiers ruraux	13		5	5		3	
			11			3	2	6	

Thème 02 : L'urbanisation en milieu rural SELON VOUS QUELLES SONT LES SUJETS PRIORITAIRES?

	Les problématiques des évolutions en cours	Objectif d'inflexion de l'évolution	VOS SUJETS PRIORITAIRES :		Milizac-Guipronvel	Lampaul-Plouarzel	Ploudalmézeau	Saint-Renan	Plougouvelin
			Choix comme sujet prioritaire	Choix comme sujet important					
			Total participations marchés						
1	Urbanisation : de l'étalement urbain sur les milieux naturels et agricoles à la densification	Arrêt de la consommation d'espaces		20	3	4	5	1	7
				12	1	1	2	2	6
2	Qualification des limites d'urbanisation	Requalifier les transitions existantes, intégrer le traitement des franges aux futurs projets		3		1			2
				1			1		
3	Qualification des entrées de villes	Requalifier les entrées de ville et zones d'activités		1			1		
4	Intégration des infrastructures prégnantes dans le paysage	Assurer un niveau qualitatif supérieur à l'intégration des équipements et au traitement des abords et stationnements		4			1		3
				6			2	1	3
5	Qualification et harmonisation dans les choix constructifs des habitations et de leurs abords	Assurer un niveau qualitatif supérieur à réalisations privées		6		2	2		2
				9		1	1		7
6	Les espaces verts : un enjeu de qualité de vie en zone urbanisée	Maintenir et renforcer le maillage des espaces verts		25	1	2	9	4	9
				11	2	1	1	1	6

Thème 03 : Le patrimoine naturel et historique SELON VOUS QUELLES SONT LES SUJETS PRIORITAIRES?

	Les problématiques des évolutions en cours	Objectif d'inflexion de l'évolution	VOS SUJETS PRIORITAIRES :		Milizac-Guipronvel	Lampaul-Plouarzel	Ploudalmézeau	Saint-Renan	Plougouvelin
			Choix comme sujet prioritaire	Choix comme sujet important					
			Total participations marchés						
a	Un territoire attractif riche d'un patrimoine maritime reconnu et d'un patrimoine terrestre à valoriser	Maintenir/renforcer la qualité du littoral, renforcer la qualité et la reconnaissance des terres	10				7		3
			10				2	2	6
b	Anticipation des phénomènes naturels qui fragilisent les espaces	Anticiper les phénomènes inévitables : érosion, réchauffement climatique	10			2	1		7
			6	1	1	2		2	
c	Gestion des phénomènes anthropiques qui fragilisent les espaces	Rétablir les pratiques pour maintenir l'ouverture des paysages Protéger/restaurer les milieux sensibles	15			2	4	3	6
			13	1	2	4	1	5	
d	Les arbres : des marqueurs forts de l'identité du territoire menacés et peu reconnus	Améliorer la (re)connaissance de ce patrimoine, anticiper son évolution	20		3	3	4	3	7
			14	1	2	3	2	6	
e	Le patrimoine vernaculaire : un ancrage culturel à mettre en valeur	Améliorer la (re)connaissance de ce patrimoine, ancrer les aménagements dans ces éléments de patrimoine	5		1		1	2	1
			10	1	1	3	2	3	

Résultats sur l'ensemble des marchés (la question a rarement été abordée la première partie étant déjà dense pour les participants et faisant davantage partie de la troisième partie du plan paysage).

Thème 01 : Synergie entre les activités et le paysage en milieu rural PARMIS CES LEVIERS D'ACTION LESQUELS VOUS SEMBLENT IMPORTANT A ACTIVER? LESQUELS AU CONTRAIRE VOUS INQUIÈTE?

Levier d'action prioritaire	Sujet d'inquiétude
-----------------------------	--------------------

Politique 'zéro destruction' du bocage	Regroupement des antennes pour limiter leur nombre	Réglementation d'implantation des installations photovoltaïques	Programme de démolition de l'ancien bâti agricole : vers une mutation ou une renaturation	Encourager d'autres pratiques agricoles moins consommatrice de grands espaces
3			1	4
XXX			X	XXXX
Programme de restauration du bocage (en cours)	Programme de renouvellement des parcs éoliens (en cours)	Programme de rénovation du bâti agricole inexploité : réusage	Sensibilisation des exploitants	Maintien, développement des sentiers via un maillage des modes doux
3	1			1
XXX	X		X	X

Thème 02 : L'urbanisation en milieu rural PARMIS CES LEVIERS D' ACTIONS LESQUELS VOUS SEMBLENT IMPORTANT A ACTIVER? LESQUELS AU CONTRAIRE VOUS INQUIÈTE?

Programme de traitement des franges urbaines : travail sur le bocage, intégration de boisement		Requalification des abords des zones d'activités		Quota d'espaces verts associés aux aménagements et espaces de stationnements		Politique 'zéro consommation d'espace'		Densification des secteurs urbanisés	
2		1		1		1		1	
XX					X				
Sensibilisation des habitants		Règlement des lotissements (choix forme de bâti, type de clôture...)		Aménagement des entrées de ville		Division parcellaire		Limitation des imperméabilisations d'espaces	
2		1		1		1		4	
XX		X						XXXX	

Levier d'action prioritaire	Sujet d'inquiétude

Thème 03 : Le patrimoine naturel et historique PARMIS CES LEVIERS D'ACTIONS LESQUELS VOUS SEMBLENT IMPORTANT A ACTIVER? LESQUELS AU CONTRAIRE VOUS INQUIÈTE?

Recul des stationnements côtiers		Renaturation des sites menacés par l'érosion		Plantations tests pour anticiper les effets du réchauffement climatique		Action d'inventaire du patrimoine		Renforcement protection des sites	
1		2	1	1				2	
X		XX	X	X				XX	
Actions d'inventaires des arbres et ensembles végétaux remarquables		Sensibilisation des habitants et visiteurs		Coordination d'actions associatives/participatives		Protection des éléments au PLUI		Rétablissement activité pastorale dans les milieux qui se ferment	
3		1	1	2			1	1	
XXX		X	X	XX			X	X	

Levier d'action prioritaire	Sujet d'inquiétude

Echanges (un tiret par personne/groupe):

Milizac-Guipronvel

- La personne se dit 'sensible au bocage'. Il y a beaucoup de coupe d'arbres c'est choquant. Il y a encore beaucoup d'étalement, il faut sensibiliser les gens.
- Un couple itinérant à vélo venant de Nantes. On rencontré une difficulté avec l'affichage des campings : camping de Trézien n'est plus un camping mais une aire camping-car. Ça aurai été bien de le savoir en amont. Il y a beaucoup de camping-car un peu partout. Les campings municipaux simples comme celui de Pors Milin c'est bien et idéal en itinérance. Le balisage des pistes cyclables est un peu aléatoire (on considère à tort que les gens ont des smartphones pour avoir de l'information). Les éoliennes ne dérangent pas, au contraire. A Lampaul plus d'office de tourisme, c'est sur Plouarzel.
- Les antennes il en fait bien les gens sont contents d'avoir leur téléphone. Pour le patrimoine c'est bien ce qui a été fait. Sur Plouarzel la protection du littoral ce n'est pas trop ca : très construit et dense. L'érosion : exemple d'un bunker qui était loin du bord de la falaise et est aujourd'hui jusqu'au au bord. A titre personnel essaie de mettre en place les actions d'écologie : récupération d'eau, tri des déchets....
- Maraicher-producteur présent sur le marché : 'je prêche pour ma paroisse'. Viens de faire une action Breizh Bocage sur son terrain avec plantation de 180 arbres. Il faut maintenir les terrains agricoles et plutôt retapé/rénové pour l'habitat : Il faut faire à manger aux gens ! Problème des pratiques agricoles vis-à-vis des haies : voisins qui taillent trop fortement de leur côté, les arbres finissent par tomber du sien comme déséquilibrés.

- Un grand problème c'est l'imperméabilisation des sols. Gomme pour les infrastructures de services prégnantes dans ce sens. Il y a une opposition entre l'arbre et l'agro-industrie. Il n'y a pas de 'vraie' forêt dans le Finistère alors que c'est le support de nos vies.
- Habitant du bourg de Milizac. Il y a beaucoup d'extensions. Il faut conserver des champs pour se nourrir. Remettre des forêts.

Marché de Lampaul-Plouarzel

- Intégration des bâtiments agricoles : exemple porcherie à l'entrée en direction de Saint-Renan.
- Eoliennes : problèmes de bruits et de visuel. Stopper leur installation
- Panneaux photovoltaïques : pas au sol, il y a suffisamment de toits.
- Eoliennes : non qu'on les enlève.
- Grosses fermes : ce n'est plus possible.
- Développer l'éolien pour l'autonomie énergétique.

Marché de Ploudalmézeau

- Problème avec le projet d'implantation d'un carrefour à Porspoder à côté de l'Eglise. On dit que ça fait venir d'autres commerçants autour des supermarchés mais les commerces sont déjà là ! Il y a un pigeonnier classé près de chez moi mais pas préservé, il y a aussi une chapelle couverte de Lierre (Kerlosvézan). Ca manque d'entretien autour des petits patrimoines. Les gens bétonnent les pierres des fours à goémons ! Aussi un bâtiment agricole en désuétude à côté de chez moi : une porcherie car le toit est en everite amianté. C'est bien de refaire des haies. Il faut planter des arbres ! Il me manque une pancarte CCPI pour signaler mon activité de sculpteur céramiste, mais pas obtenu malgré demande et financement de la mairie (Elisabeth Le Rétif).

- Couple de visiteurs de Bordeaux : Ici c'est déjà très bien pour le paysage, ne voit pas quoi faire de mieux ! Ce qui nous étonne c'est l'absence de photovoltaïque sur les maisons et l'absence de potagers dans les jardins.
- Problème de saccage de la dune par les promeneurs et leurs chiens. Il y a une absence de respect de la réglementation et de signalétique. Il faut faire plus de parking vert ou l'eau s'infiltrer. Les éoliennes c'est surtout une pollution visuelle comme les panneaux publicitaires. Dunes de Tréompan pourquoi avoir coupé les arbres ! Il faudrait organiser des journées de nettoyage.
- Eviter les éoliennes.. Il faut une politique agricole cohérente. Il faut reconstruire des haies et reconvertir pour la qualité de l'eau. Sur Ploudalmézeau peu d'agriculteurs sont sensibles à l'environnement.
- L'eau c'est la priorité !
- Spontanément : l'important c'est le bocage. A Tréompan on construit jusque sur les dunes !
- Ce qui est important c'est le bocage et surtout du vert ! Du vert et ça ira. Ou iront se protéger les bêtes sans haies ?
- Il faut que ça reste 'sain', on est tellement bien chez nous ! Evitez le bétonnage.
- Les talus sont détruits par les agriculteurs et la CCPI ! A Saint-Roc'h le lotissement a été collé à la chapelle !
- Pas trop d'éoliennes ! Le petit patrimoine est mal entretenu : croix pas nettoyé, lierre...
- Ce qui est gênant avec les éoliennes c'est l'implantation proche de site classé, exemple des menhirs.
- Attention à l'extension des éoliennes. Pour la qualité architecturale il faut conserver des bâtiments anciens même si ce n'est que la façade.
- Déjà réparé ce qui est cassé : le bocage.

- Ruisseaux busés : pourquoi ? C'est dommage.
- Arrêter l'urbanisation standardisée, une architecture non locale.
- Arrêter de supprimer le bocage
- Problèmes des cheminements doux et de la qualité des lotissements à Lanrivoaré vers Ploudalmézeau.
- Plouarzel-Lampaul bretagne-creative.net ou facebook

Marché de Saint-Renan

- En plus des bâtiments réelle inquiétude sur le devenir des bidons de produits phyto-sanitaires des exploitations délaissées. Projet d'association pour y remédier. A Saint-Renan on est surtout sur un étalement horizontal. Il y a aussi des décharges sauvages ou des gens qui stockent de vieux véhicules qui laissent de l'essence et de l'huile se répandent. Exemple à une des sorties de Saint-Renan. Les arbres sont plus importants que la pierre.
- Ici il y a une jolie venelle qui donne sur un jardin dont l'araucaria a été abattu. On peut toujours reconstruire mais pas remplacer un arbre coupé. Il y a eu un inventaire des moulins par Jean Lescop (non cartographié).
- La personne vient spécifiquement pour parler des arbres coupés Boulevard du Ponant (pensait trouver des personnes de la mairie pour être écoutée). Il y a dans son lotissement un talus avec des chênes qui doivent être conservés pour respecter le projet d'origine mais les voisins coupent pour se faire du bois de chauffage.
- La personne est venue spécifiquement pour participer, elle a déjà participé à la concertation en phase 1 : il n'y a pas de respect du végétal, c'est massacre à la tronçonneuse depuis le déconfinement. Le patrimoine culturel est négligé. Exemple du manoir 19e siècle menacé au niveau de la clinique. Ce n'est pas bon pour le tourisme.

- Le principal sujet c'est le nucléaire, les voitures électriques ne sont pas une solution.

Marché de Plougonvelin

- Avant le bord de mer était moins construit, il y avait des hameaux.
- La personne est venue spécifiquement pour participer, elle a déjà participé à la concertation en phase 1. Au sujet des bâtiments agricoles de plus en plus gros : le sujet c'est de ne plus les étendre du tout ! Le questionnement et la législation sur l'arrêt de la consommation d'espace ne concerne pas les bâtiments agricoles ni les cultures industrielles qui sont aussi une consommation d'espace !
- Le travail à faire est sur la surconsommation de viande et l'élevage intensif. Les extensions de porcherie créent les problèmes d'eaux du Conquet. Pour la qualité du littoral, pourquoi autoriser des choses comme les scooters de mer ? Il faudrait des débats avant d'autoriser ce genre de nuisance.
- Moins de béton ! Manque de bancs pointe Saint-Matthieu. Trop d'urbanisation. Les toilettes sont mal indiquées, les gens vont dans les champs, il faut en barricader l'entrée. Les campings-cars font leur vidange n'importe où. La personne entretient le chemin contre chez elle. Il y a des dysfonctionnements des machines d'élague qui détruisent tout sur leur passage en étant trop en biais. Ça endommage même les murs. Les gens marchent beaucoup. Il faut des bancs pour ces marcheurs de plus en plus âgés et qui sont là hors saison. Problème de comportement des gens dans les lotissements avec des problèmes d'entretien et de dépôts d'ordures.
- Témoin du port historique : l'ancienne école détruite, dommage.
- Endiguer l'évolution des exploitations (4 réflexions dans ce sens).

PLAN DE PAYSAGE DU PAYS D'IROISE	ANNEXE 03 : 22 06 2021 Compte rendu atelier Elus
Maitrise d'ouvrage : Communauté de communes du Pays d'Iroise	Maitrise d'œuvre mandataire :  A3 PAYSAGE 330 rue Joséphine Pencalet 29200 BREST ☎ 02.98.38.03.03

Participants :

Objet de la réunion :

Atelier de réflexion pour la phase 2 du Plan de Paysage 'Objectifs de Qualité Paysagère'

Points abordés :

- Tour de table
- Rappel du contexte par Gilles Mounier
- Rappel sur les actions de concertation en phase 1 et 2 par Marie-Charlotte Le Roy
- Présentation des trois thématiques et de leurs enjeux à partir des panneaux supports
- Temps de travail et de restitution à partir des panneaux.
- Principe de l'atelier :

L'exercice sera le même que celui proposé aux habitants lors des marchés, en questionnaire en ligne et aux partenaires techniques lors des rendez-vous thématiques. Les différents sujets ressortis du diagnostic sont organisés en trois

thématiques principales : la synergie entre les activités et le paysage en milieu rural, l'urbanisation en milieu rural et le patrimoine naturel et historique. Un sujet peut bien sûr être corrélé à l'ensemble de ces thèmes (exemple du bocage, ou de l'arbre). Dans chaque thème des problématiques et des orientations sont proposées, il faut choisir ce qui semble prioritaire.

Pour préfigurer la phase 3 et les actions que peuvent demander les orientations qui seront choisies, il est également proposé des leviers d'actions possibles. Les participants peuvent sélectionner un levier qu'il leur semble important d'activer et un levier qui soulève des questions ou inquiétudes.

- Echanges durant l'atelier :

Bâtiments agricoles à l'abandon :

les serres sont aussi un problème : qui démonte le verre ?

Autre problème pour un ré-usage : les PLU ne permettent pas de ré-emploi car les interactions sont difficiles entre l'activité agricole et les autres usages. Néanmoins par rapport à l'ancien SCOT il y a plus de possibilités comme de l'hivernage ou du stockage.

Difficulté pour les exploitants déjà en difficulté quand leur exploitation ferme pour leur imposer de devoir financer une rénovation ou une démolition.

Qualité des limites en lotissement :

Expérience de Saint-Renan : prévoir dans le lotissement le grillage et la haie, privilégier le règlement au visa architectes qui sont vite faits avec des permis donnés trop vite.

Maintien des talus :

Il faut prévoir un entretien facile pour les communes sur les espaces laissés à leur charge dans les lotissements.

Les arbres, les talus il faut les gérer et les entretenir, il faut que les gens comprennent que c'est normal de tailler les talus.

Problème d'envisager les talus sur le domaine public pour les protéger : il se pose le problème de l'entretien coté domaine privé. Ou il faut prévoir un cheminement en bordure.

Difficulté des permis qui sont systématiquement attaqués et les maires aussi.



Résultats atelier :

Thème 01 : Synergie entre les activités et le paysage en milieu rural

SELON VOUS QUELLES SONT LES SUJETS PRIORITAIRES?

	Les problématiques des évolutions en cours	Objectif d'inflexion de l'évolution	VOS SUJETS PRIORITAIRES :	
				Choix comme sujet prioritaire
				Choix comme sujet important
A	Évolution du bocage, marqueur paysager et support des continuités écologiques	Sauvegarde voir restauration du maillage bocager	4	XXXX
			1	X
B	Intégration des nouvelles infrastructures pour l'énergie et les communications prégnantes dans le paysage	Intégration des nouveaux équipements dans le paysage	5	XXXXX
			2	XX
C	Intégration et anticipation de l'agrandissement des bâtiments d'exploitations agricoles	Intégration des nouvelles échelles dans le bâtiment dans le paysage	1	X
			1	X
D	Devenir pour les bâtiments et terrains d'exploitations agricoles inusités devenant des friches	Trouver un devenir pour ses sites	4	XXXX
			6	XXXXXX
E	Protection et valorisation des sentiers ruraux	Sauvegarde voir développement des sentiers ruraux		
			4	XXXX

PARMI CES LEVIERS D' ACTIONS LESQUELS VOUS SEMBLENT IMPORTANT A ACTIVER? LESQUELS AU CONTRAIRE VOUS INQUIÊTE?

		Politique 'zéro destruction' du bocage		Regroupement des antennes pour limiter leur nombre		Réglementation d'implantation des installations photovoltaïques		Programme de démolition de l'ancien bâti agricole : vers une mutation ou une renaturation		Encourager d'autres pratiques agricoles moins consommatrice de grands espaces	
Levier d'action prioritaire	Sujet d'inquiétude										
		1		4				5	1		1
		X		XXXX				XXXXX	X		X
		Programme de restauration du bocage (en cours)		Programme de renouvellement des parcs éoliens (en cours)		Programme de rénovation du bâti agricole inexploité : réusage		Sensibilisation des exploitants		Maintien, développement des sentiers via un maillage des modes doux	
		2			2		7		1	1	
		XX			XX		XXXXXXXX		X	X	

Thème 02 : L'urbanisation en milieu rural

SELON VOUS QUELLES SONT LES SUJETS PRIORITAIRES?

	Les problématiques des évolutions en cours	Objectif d'inflexion de l'évolution	VOS SUJETS PRIORITAIRES :	
				Choix comme sujet prioritaire
				Choix comme sujet important
1	Urbanisation : de l'étalement urbain sur les milieux naturels et agricoles à la densification	Arrêt de la consommation d'espaces	4	XXXX
			7	XXXXXXXX
2	Qualification des limites d'urbanisation	Requalifier les transitions existantes, intégrer le traitement des franges aux futurs projets	1	X
3	Qualification des entrées de villes	Requalifier les entrées de ville et zones d'activités	1	X
			1	X
4	Intégration des infrastructures prégnantes dans le paysage	Assurer un niveau qualitatif supérieur à l'intégration des équipements et au traitement des abords et stationnements		
5	Qualification et harmonisation dans les choix constructifs des habitations et de leurs abords	Assurer un niveau qualitatif supérieur à réalisations privées	5	XXXXX
			1	X
6	Les espaces verts : un enjeu de qualité de vie en zone urbanisée	Maintenir et renforcer le maillage des espaces verts	3	XXX
			3	XXX

PARMI CES LEVIERS D' ACTIONS LESQUELS VOUS SEMBLENT IMPORTANT A ACTIVER? LESQUELS AU CONTRAIRE VOUS INQUIÊTE?

Programme de traitement des franges urbaines : travail sur le bocage, intégration de boisement		Requalification des abords des zones d'activités		Quota d'espaces verts associés aux aménagements et espaces de stationnements		Politique 'zéro consommation d'espace'		Densification des secteurs urbanisés	
		1				12		3	
Sensibilisation des habitants		Règlement des lotissements (choix forme de bâti, type de clôture...)		Aménagement des entrées de ville		Division parcellaire		Limitation des imperméabilisations d'espaces	
1		2		2				4	1

Levier d'action prioritaire	Sujet d'inquiétude

Thème 03 : Le patrimoine naturel et historique

SELON VOUS QUELLES SONT LES SUJETS PRIORITAIRES?

	Les problématiques des évolutions en cours	Objectif d'inflexion de l'évolution	VOS SUJETS PRIORITAIRES :	
				Choix comme sujet prioritaire
				Choix comme sujet important
a	Un territoire attractif riche d'un patrimoine maritime reconnu et d'un patrimoine terrestre à valoriser	Maintenir/renforcer la qualité du littoral, renforcer la qualité et la reconnaissance des terres	5	
			2	
b	Anticipation des phénomènes naturels qui fragilisent les espaces	Anticiper les phénomènes inévitables : érosion, réchauffement climatique	3	
			2	
c	Gestion des phénomènes anthropiques qui fragilisent les espaces	Rétablir les pratiques pour maintenir l'ouverture des paysages Protéger/restaurer les milieux sensibles	2	
			5	
d	Les arbres : des marqueurs forts de l'identité du territoire menacés et peu reconnus	Améliorer la (re)connaissance de ce patrimoine, anticiper son évolution	3	
			1	
e	Le patrimoine vernaculaire : un ancrage culturel à mettre en valeur	Améliorer la (re)connaissance de ce patrimoine, ancrer les aménagements dans ces éléments de patrimoine		
			2	

PARMI CES LEVIERS D' ACTIONS LESQUELS VOUS SEMBLERENT IMPORTANT A ACTIVER? LESQUELS AU CONTRAIRE VOUS INQUIÊTE?

Recul des stationnements côtiers	Renaturation des sites menacés par l'érosion	Plantations tests pour anticiper les effets du réchauffement climatique	Action d'inventaire du patrimoine	Renforcement protection des sites
4	1	9	4	1
Actions d'inventaires des arbres et ensembles végétaux remarquables	Sensibilisation des habitants et visiteurs	Coordination d'actions associatives/participatives	Protection des éléments au PLUI	Rétablissement activité pastorale dans les milieux qui se ferment
1	1	1	2	1

Levier d'action prioritaire	Sujet d'inquiétude
-----------------------------	--------------------

Le présent compte-rendu a été rédigé par Gaëlle Barbeau (A3 paysage) en date du 08 07 2021

PLAN DE PAYSAGE DU PAYS D'IROISE	ANNEXE 04 : 08 07 2021 Compte rendu des retours du questionnaire
Maitrise d'ouvrage : Communauté de communes du Pays d'Iroise	Maitrise d'œuvre mandataire :  A3 PAYSAGE

Objet du questionnaire :



Vers les objectifs de qualité paysagère...

Les paysages du territoire du Pays d'Iroise sont d'une grande variété et richesse : large territoire agricole sillonné de vallées, frange littorale qui s'étire jusqu'aux îles de l'archipel de Molène, bocage, boisement et lacs entre lesquels s'intercalent villes, villages et hameaux. Ces paysages sont issues de l'association des caractéristiques naturelles du territoire (topographie, réseau hydrologique....) et de l'action humaine (occupation des sols, urbanisation....).

Ces paysages ne sont pas immuables. Différentes évolutions en cours ont été identifiées lors du diagnostic du plan paysage. Certaines sont sensibles aux choix qui sont et seront faits pour l'aménagement du territoire (urbanisation, mode de gestion des espaces naturels...), d'autres s'imposent et invitent à la réflexion pour accompagner les changements (érosion, réchauffement climatique...).

Pour cette phase 2 du plan paysage la réflexion est ouverte autour des différentes problématiques identifiées lors du diagnostic. L'idée est de définir les objectifs de qualité

Visuel d'accueil

Texte d'accueil : « Les paysages du territoire du Pays d'Iroise sont d'une grande variété et richesse : large territoire agricole sillonné de vallées,

frange littorale qui s'étire jusqu'aux îles de l'archipel de Molène, bocage, boisement et lacs entre lesquels s'intercalent villes, villages et hameaux. Ces paysages sont issues de l'association des caractéristiques naturelles du territoire (topographie, réseau hydrologique....) et de l'action humaine (occupation des sols, urbanisation....).

Ces paysages ne sont pas immuables. Différentes évolutions en cours ont été identifiées lors du diagnostic du plan paysage. Certaines sont sensibles aux choix qui sont et seront faits pour l'aménagement du territoire (urbanisation, mode de gestion des espaces naturels...), d'autres s'imposent et invitent à la réflexion pour accompagner les changements (érosion, réchauffement climatique...).

Pour cette phase 2 du plan paysage la réflexion est ouverte autour des différentes problématiques identifiées lors du diagnostic. L'idée est de définir les objectifs de qualité paysagère pour lesquels la phase 3 déclinera les actions permettant d'infléchir les évolutions en cours pour conforter, limiter ou modifier leur effet.

Ces différentes évolutions se déclinent en une multitude de sujets depuis le bocage jusqu'aux éoliennes en passant par les clôtures de jardin ou les bâtiments agricoles.

Ils sont organisés selon trois grandes thématiques :

** la synergie entre les activités et le paysage en milieu rural*

* *l'urbanisation*

* *le patrimoine.*

TROIS THÈMES, QUELS SUJETS PRIORITAIRES?

Pour chacune de ces trois thématiques après un résumé des constats et enjeux, nous vous invitons à choisir un sujet qui vous semble prioritaire et un sujet qui vous semble aussi important, et à partager votre ressenti et vos idées.

L'exercice du choix entre les différents sujets peut être difficile car chaque sujet a son importance et son intérêt. Néanmoins l'exercice doit permettre de faire ressortir des tendances, une approche 'sensible' du vécu et des aspirations des personnes qui vivent ces paysages, et alimenter la réflexion sur les sujets priorisés ou au contraire 'délaissés'. L'absence de choix sur un sujet n'implique pas qu'il ne sera pas traité. »

L'exercice proposé est le même que celui proposé aux habitants lors des marchés, en questionnaire en ligne, aux élus lors du copil et aux partenaires techniques lors des rendez-vous thématiques.

A la suite des différents choix un espace d'expression libre est proposé ainsi que la possibilité de situer les problématiques.

Publicité et participants :

La publicité pour le questionnaire a été faite sur le site de la CCPI, lors des permanences des marchés si les personnes n'avaient pas le temps de répondre, et dans la presse locale.

Il y a eu 19 répondants.

Page du site de la CCPI invitant à la concertation

Résultats questionnaires :

Thème 01 : Synergie entre les activités et le paysage en milieu rural

SELON VOUS QUELLES SONT LES SUJETS PRIORITAIRES?

	Les problématiques des évolutions en cours	Objectif d'inflexion de l'évolution		VOS SUJETS PRIORITAIRES :
				Choix comme sujet prioritaire
				Choix comme sujet important
A	Évolution du bocage, marqueur paysager et support des continuités écologiques	Sauvegarde voir restauration du maillage bocager	8	XXXXXXXX
			5	XXXXX
B	Intégration des nouvelles infrastructures pour l'énergie et les communications prégnantes dans le paysage	Intégration des nouveaux équipements dans le paysage	2	XX
			1	X
C	Intégration et anticipation de l'agrandissement des bâtiments d'exploitations agricoles	Intégration des nouvelles échelles dans le bâtiment dans le paysage	1	X
			2	XX
D	Devenir pour les bâtiments et terrains d'exploitations agricoles inusités devenant des friches	Trouver un devenir pour ses sites	2	XX
			4	XXXX
E	Protection et valorisation des sentiers ruraux	Sauvegarde voir développement des sentiers ruraux	6	XXXXXX
			7	XXXXXXXX

Espace d'expression libre : des détails, des retours, des idées sur comment faire évoluer les choses sur vos sujets prioritaires et importants?

Le bocage a vraiment beaucoup souffert. La flore est en déficit, la faune en a beaucoup pâti et est en déclin plus qu'inquiétant, surtout en campagne, résultat des destructions conduisant aux pertes d'habitat, de zones de reproduction et aux pertes de nourriture. Les jeunes agriculteurs ont de la peine à s'installer faute de trouver des surfaces (surtout en bio) leur permettant de dégager des revenus décents, en partie avec les consommations très importantes des surfaces cultivables qui ont été urbanisées dans les périphéries de villes et villages

Saugarder le bocage existant et le restaurer sur les parcelles existantes. Il ne s'agit pas de recréer de parcelles trop petites (quelques centaines de mètres carrés).

Aborder la question du paysage à partir du bocage dans ses spécificités locales me semble une approche pertinente qui permet de relier entre elles différentes problématiques: prendre en compte les éléments climatiques (vent, pluie, climat doux), c'est - agir pour la protection des sols (haies et agro-écologie) donc la réduction des entrants chimiques, - considérer la faune et de la flore comme élément du patrimoine valorisable auprès du public, - maintenir et instaurer de sentiers ruraux (également facteur de tourisme), - protéger les nappes phréatiques et les cours d'eau par une rétention naturelle des pesticides utilisés par l'agriculture (activité dominante du Pays d'Iroise), - entretenir un habitat dispersé (traditionnel) fondu alors dans le paysage, - aménager et faire pratiquer les cheminements doux (en parallèle de départementales rapides) et encourager entre autres la pratique du vélo(cf; action CCPI juin 2021), - favoriser la création d'une filière bois à partir d'une production à susciter (par ex. amélioration de la diffusion des aides financières existantes par ex.) pour contrer la trop grande humidité (per ex. en pente ou à proximité de rivières ou ruisseaux) de certaines terres, - enfin limiter la tendance au regroupement de parcelles qui dès lors favorise l'arrachage des haies, le remblaiement des fossés et chemins pour se tourner très souvent vers la mono culture et aller à l'encontre des objectifs de diversité préconisés par les organismes publics de préservation de l'environnement (cf. aussi nouvelles mesures "vertes" de la PAC en discussion).

L'installation de nouvelles unités de production d'EnR est souhaitable, mais elle doit être faite en priorité en valorisant des friches de bâtiments et les toitures existantes.

Faire respecter la loi littoral et la bande des 100 mètres de la mer

Repenser l'agriculture de demain en favorisant les haies bocagères pour favoriser le maintien de la faune et de la flore locale et éviter le ruissellement des eaux de pluies. Inciter les agriculteurs à ne plus utiliser les pesticides ou produits toxiques pour leur santé et celle des habitants ou animaux de leur environnement et cela dès aujourd'hui.

Tous ces objectifs restent importants. En ce qui concerne les anciennes exploitations agricoles, il devrait revenir au propriétaire de prévoir cette situation.

Sur Porsall, paysage catastrophique avec très peu de bocages et de taillis. Très peu de sentiers et de forêt pour se balader. Grosse exploitation agricole avec peu de prises en compte environnementales.

Réhabiliter les sentiers apparaissant sur les cartes IGN souvent à l'abandon ou 'mangés' par l'agriculture. Certains sentiers ont disparus ou des champs de bétails empêchent l'accès.

Tous les items sont importants mais pour ceux que j'ai choisis, on peut sans doute intervenir avant la dégradation des paysages

Pouvez vous identifier un/des endroits où vos problématiques prioritaires s'appliquent? (Précisez commune, lieu dit, rue ou point de vue concerné)

Préservation primordiale de la vocation piétonnière de l'impasse de Saint Usven (GR34) qui longe l'anse de Saint Usven. et des différentes sentes d'accès au Guilligui à Porsall sur la commune de PLOUDALMEZEAU 29830.

A Saint-Renan, le taux d'artificialisation des sols bat des records !

Plougonvelin. Remembrement catastrophique. Peu de talus, peu d'arbres, peu d'espaces naturelles.

portsall, landunvez

Projet inacceptable de centrale photovoltaïque sur le lac de Lannéon à Lanrivoaré, à convertir sur des bâtiments existants, exploité ou à l'abandon

Je voudrais dénoncer le scandale du permis de construire délivré à Saint Usven à 20 mètres du rivage et à proximité du Guilligui. La mairie de Ploudalmézeau accorde des permis sans aucun respect des règles de l'urbanisme et de la loi littoral, elle accorde des permis pour des maisons en bord de mer proche d'endroits protégés et dans les espaces verts. Elle profite de ses pouvoirs de maire pour accorder des permis de construire des maisons qui gâchent le paysage de bord de mer.

sur l'ensemble du pays d'Iroise

Zone artisanale le grouaneg à Plouguerneau bâtiments abandonnés

Ploudalmézeau

Landunvez ploudalmezeau

Portsall (Ploudalmézeau) sentier GR24 anse de Saint-Usven, à 200m du dolmen du Guilligui

Thème 02 : L'urbanisation en milieu rural

SELON VOUS QUELLES SONT LES SUJETS PRIORITAIRES?

	Les problématiques des évolutions en cours	Objectif d'inflexion de l'évolution	VOS SUJETS PRIORITAIRES :	
				Choix comme sujet prioritaire
				Choix comme sujet important
1	Urbanisation : de l'étalement urbain sur les milieux naturels et agricoles à la densification	Arrêt de la consommation d'espaces	9	XXXXXXXXXX
			2	XX
2	Qualification des limites d'urbanisation	Requalifier les transitions existantes, intégrer le traitement des franges aux futurs projets	1	X
			3	XXX
3	Qualification des entrées de villes	Requalifier les entrées de ville et zones d'activités		
4	Intégration des infrastructures prégnantes dans le paysage	Assurer un niveau qualitatif supérieur à l'intégration des équipements et au traitement des abords et stationnements	1	X
			1	X
5	Qualification et harmonisation dans les choix constructifs des habitations et de leurs abords	Assurer un niveau qualitatif supérieur à réalisations privées	3	XXX
			4	XXXX
6	Les espaces verts : un enjeu de qualité de vie en zone urbanisée	Maintenir et renforcer le maillage des espaces verts	3	XXX
			8	XXXXXXXXXX

Espace d'expression libre : des détails, des retours, des idées sur comment faire évoluer les choses sur vos sujets prioritaires et importants?

Les espaces verts sont essentiels à la santé de tous, d'autant plus en prévision du dérèglement climatique. On en a besoin en ville pour la biodiversité et conserver des îlots de fraîcheur. Egalement en dehors des zones plus urbanisées pour maintenir sites et corridors de biodiversité, pour la micro et macro faune. Les architectures libres dans les lotissements récents se font au petit bonheur. Le caractère régional est complètement absent de la réflexion architecturale. Ce n'est même pas au bénéfice de requalification des volumes pour améliorer les qualités d'isolation des constructions. Plus de la moitié des constructions récentes sont mal isolées. La Bretagne mise beaucoup sur son attrait touristique. Ce ne sont pas les aspects des lotissements qui se succèdent qui vont les épater. Reste les zones côtières qui ne sont malheureusement pas épargnée non plus. Certaines entrées de villes sont affligeantes par l'aspect des constructions récentes si près des coeurs de bourg. Les conceptions actuelles de l'urbanisme et le prix font que le lieu de travail s'éloigne des lieux de vie. Souvent au moins 2 véhicules sont nécessaires dans un foyer, avec des déplacements pendulaires qui font de notre territoire tend de plus en plus vers des villes/villages dortoirs.

Respecter les espaces verts et ne pas autoriser à construire dans la bande des 100 mètres, faire respecter la loi littoral

Privilégier la rénovation du bâti ancien avant de créer de nouvelles constructions.

Stop aux lotissements, et priorité aux arbres, à la nature, aux oiseaux... Bref la vie. Il faut penser aux enfants.

L'objectif de "zéro artificialisation" des sols naturels et agricoles doit être respecté strictement. Ainsi, si on figeait la limite d'urbanisation à sa limite actuelle, on serait bien obligé de densifier l'existant et de mieux marquer la séparation entre espace bâti et espace naturel.

Au contraire du 1 : laisser de l'espace, ne pas proposer que des lotissements où les maisons se retrouvent les unes sur les autres...

Considérer les espaces verts comme outils d'articulation entre les différents quartiers de l'espace urbain me semble important. Le rôle des modes de cheminements (piéton, vélo, auto) doit être abordée comme facteur positif de régulation des mobilités visant à la fois sécurité des voies et agréabilité des déplacements. Servant ces mêmes objectifs, l'espace vert produit un effet de détente des usagers et contribue donc à des relations apaisées entre les habitants se retrouvant à fréquenter le même territoire

Essayer de trouver une harmonie dans les styles de construction au sein d'un quartier. Couleur de façades ou type de toit (ardoise ou toit plat). Imposer un minimum de verdure et d'arbustes dans les jardins privés et imposer d'implantation de petits arbres sur les voies de circulation des lotissements voire des espaces verts

Les 3 premiers items sont très interdépendants. Par ailleurs il n'y a pas assez de vigilance sur les constructions et les règles semblent très fluctuantes avec des périmètres d'application fluctuants aussi

Pouvez-vous identifier un/des endroits où vos problématiques prioritaires s'appliquent? (Précisez commune, lieu dit, rue ou point de vue concerné)

Le phénomène est très visible sur tout le territoire.

portsall, landunvez

scandale du permis de construire délivré par la mairie de Ploudalmézeau à Saint Usven à 20 mètres du rivage et à proximité du Guilligui. La mairie de Ploudalmézeau méconnaît les règles de l'urbanisme et n'applique pas la loi littoral

Portsall (Ploudalmézeau), anse de Saint-Usven, à 20m de la mer, et 20m d'une limite d'un espace naturel, permis accordé de construction de maison en zinc

Ploudalmézeau

Tout Saint-Renan : à force d'urbaniser les dents creuses et de construire de nouveaux lotissements en bordure de l'agglomération, on ne voit plus que ça. Pourtant, il reste de nombreuses zones à densifier dans le centre-ville.

Le conquet Plougonvelin Locmaria plouzané

Thème 03 : Le patrimoine naturel et historique

SELON VOUS QUELLES SONT LES SUJETS PRIORITAIRES?

	Les problématiques des évolutions en cours	Objectif d'inflexion de l'évolution	VOS SUJETS PRIORITAIRES :	
				Choix comme sujet prioritaire
				Choix comme sujet important
a	Un territoire attractif riche d'un patrimoine maritime reconnu et d'un patrimoine terrestre à valoriser	Maintenir/renforcer la qualité du littoral, renforcer la qualité et la reconnaissance des terres	4	XXXX
			2	XX
b	Anticipation des phénomènes naturels qui fragilisent les espaces	Anticiper les phénomènes inévitables : érosion, réchauffement climatique	4	XXXX
			5	XX
c	Gestion des phénomènes anthropiques qui fragilisent les espaces	Rétablir les pratiques pour maintenir l'ouverture des paysages Protéger/restaurer les milieux sensibles	3	XXX
			4	XXXX
d	Les arbres : des marqueurs forts de l'identité du territoire menacés et peu reconnus	Améliorer la (re)connaissance de ce patrimoine, anticiper son évolution	4	XXXX
			4	XXXX
e	Le patrimoine vernaculaire : un ancrage culturel à mettre en valeur	Améliorer la (re)connaissance de ce patrimoine, ancrer les aménagements dans ces éléments de patrimoine	3	XXX
			4	XXXX

Espace d'expression libre : des détails, des retours, des idées sur comment faire évoluer les choses sur vos sujets prioritaires et importants?

Sans arbre, on ne peut pas vivre, tout simplement ! Ils sont un maillon de la chaîne de vie incontournables. Il faudrait un minimum de formation à l'écologie au sens noble à tous les preneurs de décision, et plus de consultation des habitants quand on touche à leur cadre de vie. Tout le monde est sensible à son cadre de vie. Si on a choisit de vivre dans un cadre rural c'est pour en conserver les bénéfices. Le patrimoine architectural, grand ou modeste, fait partie de la culture, de nos racines. Il faut le préserver, le mettre en valeur, et surtout arrêter de le détruire, de le dévaloriser. Et encore une fois, c'est un atout pour l'attrait touristique. Le visiteur de passage recherche de l'authentique.

La protection du littoral et de l'environnement ne doit pas se réduire à un élément de langage politique mais doit devenir en urgence une réalité tout particulièrement à Portsall.

Faire respecter la loi littoral et la bande des 100 mètres

Des arbres, des arbres et encore des arbres. C'est essentiel pour la biodiversité. On a besoin de respirer, de voir du vert, d'écouter les chants des oiseaux.

Développer les bois et forêts, qui sont réduites à quelques bosquets aujourd'hui en Pays d'Iroise. Cela devrait aller de paire avec la protection du littoral, qui n'est pas le seul attrait de notre territoire.

voir volet 1 L'arbre au centre d'un patrimoine vivant mais à re-construire...

favoriser l'implantation d'arbres sur les voies publiques des communes pour faire baisser la température sur les places bitumées. Interdire les permis de construire ou les extensions d'habitation sur les abords de la côte à cause du risque d'érosion et racheter pour démolir les habitations devenues dangereuses à ces mêmes endroits

Je frémis rien qu'à l'idée des projets envisagés pour la pointe St Mathieu. Les éléments de patrimoine ne sont pas mis en valeur, en particulier les rares mégalithes qui n'ont pas été détruits (en particulier presque l'île de Kermorvan mais aussi partout en Pays d'Iroise)

Pouvez vous identifier un/des endroits où vos problématiques prioritaires s'appliquent? (Précisez commune, lieu dit, rue ou point de vue concerné)

Depuis le début 2020, le nombre d'arbres abattus, ou très fortement ébranchés a beaucoup augmenté sur le territoire, ce qui va à l'encontre de tous les conseils de résilience face aux changements climatiques. Est-ce la faute de la mode des poêles à pellets ? Il doit bien y avoir une explication....

Le scandale d'un permis de construire à 20 mètres du rivage d'une maison avec piscine extérieure, en béton entièrement habillée en zinc azengar, en totale rupture avec le milieu paysager naturel de la petite anse de Saint Usven, à seulement 200 m de la galerie dolménique du Guilligui classée Monument historique. Adresse Impasse Saint Usven - Portsall - 29830 Ploudalmézeau.

Guiliguuy portsall

scandale du permis de construire délivré par la mairie de Ploudalmézeau à Saint Usven à 20 mètres du rivage et à proximité du Guilligui. La mairie de Ploudalmézeau méconnaît les règles de l'urbanisme et n'applique pas la loi littoral

Portsall (Ploudalmézeau), anse de saint-Usven, en covisibilité directe avec le dolmen du guiligui, à 200m, permis accordé pour une maison en toiture et bardage zinc, et grande piscine.

Ploudalmézeau

quartier de Boudoulan à Saint-Renan : un bois rasé pour faire un espace vert, alors qu'on est en limite d'agglomération. Absurde !

Le présent compte-rendu a été rédigé par Gaëlle Barbeau (A3 paysage) en date du 08 06 2021